

Horizon

magazine municipal d'informations - trimestriel - n°184 - Janvier 2019

**Meilleurs voeux
pour cette nouvelle année !**

P.04



Nouvelles fêtes Noël

P.08



Voeux de la municipalité

P.15



Le Père-Noël fait des heureux



ÉDITO

Noyelloises, Noyellois,

Exit 2018, vive 2019...

Tout d'abord, permettez-moi de vous présenter Noyelloises, Noyellois, mes vœux les meilleurs pour une bonne et heureuse année 2019.

2018 s'en est allée avec ses bons et ses moins bons souvenirs. Retenons que les bons moments et les belles réalisations de 2018 !

Cette année qui débute sera aussi une année chargée en événements divers : élections européennes, premières lignes alimentées par la fibre optique, divers travaux prévus dans notre plan 2010-2020...

Une nouveauté en ce début d'année, le Débat National sur quatre thèmes, indiqués par l'Etat. Nous organisons le 21 janvier un débat ouvert à tous et bien sûr nous avons ouvert un cahier de doléances où les Noyellois et Noyelloises peuvent consigner leurs réflexions, leurs attentes. Un compte rendu et le cahier seront envoyés à la préfecture qui se charge de transmettre au gouvernement l'ensemble des cahiers du Pas-de-Calais. C'est un débat comme un autre ! ... c'est aussi répondre à la demande, qui date déjà de deux mois : dialoguer !

Le premier trimestre de chaque année, c'est aussi la préparation du budget de l'année qui doit être voté avant le 15 avril. Des réunions de commissions permettront de définir, dans les mesures du possible des finances, les réalisations. 2019 apportera encore plus de bien être aux Noyellois et de bien vivre. Toute augmentation des impôts est bien sûr exclue.

Cette année sera aussi marquée par le cinquantième anniversaire de la signature du jumelage avec Waldenburg en Allemagne. En 1969 à Waldenburg (RDA) était signé le contrat de jumelage de nos deux communes. Ce contrat a été actualisé en 1990 après « la chute du mur ».

Dès 1973 des jeunes noyellois allaient à Waldenburg et c'est plus de 400 jeunes qui ont fait ce voyage pour découvrir un régime si différent du nôtre d'abord puis des relations d'amitié se sont nouées. Une cérémonie aura lieu à Waldenburg le 7 juin 2019 et à Noyelles le 14 juillet. À cette occasion il serait bien que des « jeunes » qui sont allés à Waldenburg assistent et témoignent en nous faisant connaître leurs impressions et leurs souvenirs.

Et encore... que vos rêves deviennent réalité en 2019 ... avec surtout une bonne santé.

Le Maire
Léon COPIN



horizon

N° 184 - Janvier 2019

Service Communication
Mairie - avenue de Paris
62980 NOYELLES-LES-VERMELLES
Tél. 03 21 61 38 38

communication@noyelleslesvermelles.fr

Directeur de la publication
Léon COPIN

Rédaction - Infographies
Photographies - Réalisation
Céline PARMENTIER

Service Communication
Photos associations, services municipaux

Impression RCS 378 454 300

Tirage 1 120 exemplaires
Dépôt légal à parution.



PEFC™
10-31-2129

Certifié PEFC
Ce produit est issu
de forêts gérées
durablement et de
sources contrôlées.
pefc-france.org





Échos

- 04 Noyelles fête Noël
- 06 Centenaire de l'Armistice de la 1^{ère} Guerre Mondiale
- 07 Les réunions de secteur, l'occasion de s'exprimer
Déploiement de la fibre, où en est-on ?

Dossier

- 08 Voeux : Discours de M. le Maire
- 10 Voeux : Discours de M. Traché, 1^{er} adjoint
- 12 Des départs en retraite au sein des services municipaux

Jeunesse

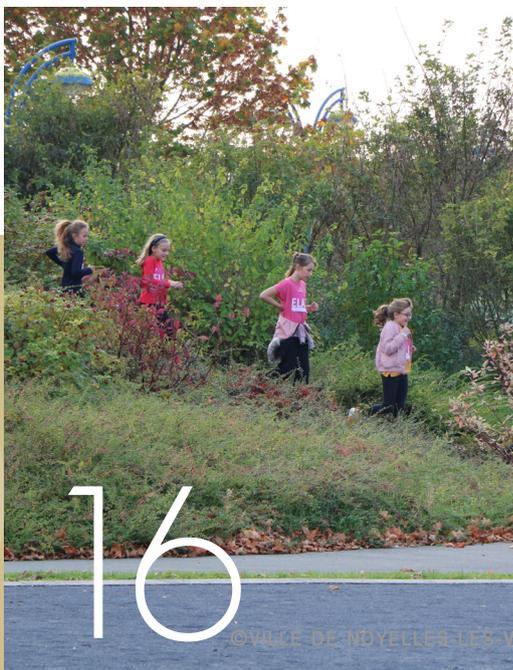
- 14 Accueils de loisirs, l'occasion de se défouler !
- 15 Les écoliers ont reçu la visite du Père-Noël
- 16 Des élèves sportifs pour la bonne cause
Présentation de l'oeuvre de Kijno
- 17 Rentrée 2019 des tout-petits
Les consultations de la PMI à Noyelles

Noyelles&vous

- 18 Plan de sécurité communal, les aménagement continuent
Nouvelle société Noyelloise, Clorom Aménagements
Nouvelle balayeuse pour les services techniques
- 19 Rencontre avec Léo Ringot
- 20 Belle mobilisation pour le Téléthon
- 21 Le traditionnel goûter offert aux aînés

Infos en plus

- 24 Déneigement
Les déchets
Inscriptions sur les listes électorales
Nouvelle société Clorom Aménagements



22 **RETOUR SUR** _____

p25 La page de la bibliothèque municipale
Conseils de lecture et informations culturelles.

p26 Etat civil
Retrouvez les naissances, mariages et décès du trimestre.

Noyelles fête Noël

Les enfants sont au cœur des festivités de Noël à Noyelles.

Chaque année, plusieurs animations sont proposées aux jeunes noyellois. Ils peuvent ainsi profiter de plusieurs visites du Père-Noël au sein des structures municipales. Toujours chargé de chocolats, il a un mot gentil pour chacun.

La grande fête de Noël à la salle de sport, la distribution de cadeaux offerts par la municipalité aux enfants scolarisés à l'école Pierre Baudel, le village de Noël installé sur le parvis de la mairie par les services techniques ainsi que le manège pour enfants... font patienter petits et grands jusqu'au 24 décembre.



Noël des enfants - salle des sports



Noël des enfants - salle des sports



No



Noël des enfants - salle des sports



Remise des cadeaux aux enfants de la garderie périscolaire



Goûter de Noël à la garderie



Noël des enfants - salle des sports



Manège pendant les vacances sur le Parvis de la Mairie



Noël des enfants - salle des sports



le périscolaire

De
début
décembre
jusqu'à la fin des
vacances de Noël la
magie des fêtes envahie la
commune.
De plus en
plus de noyellois
s'associent d'ailleurs à cette
ambiance féérique
en décorant et en
illuminant toujours plus
leur devanture de maison.
Cette année, de nombreux
noyellois ont participé
au concours des maisons
illuminées de Noël et ils en
seront prochainement récompensés.

Le Noël des enfants a, certes, un coût financier pour la commune,

- * plus de 4 800€ pour les cadeaux (3182€), les coquilles (341€), les oranges (140€) et les chocolats (1149€) offerts aux enfants dans les classes et à la fête de Noël.
- * 1 500€ pour la venue du manège et les plus de 3000 tours de manège utilisés par les enfants pendant les vacances scolaires
- * et 1 500 € pour la location des structures gonflables payée par le comité des fêtes

mais, c'est également un investissement humain qu'il faut saluer : les services techniques municipaux travaillent par tous les temps en extérieur pour installer les illuminations et décorations diverses, plusieurs élu(es) se rendent disponibles pour seconder le Père-Noël lors de ses nombreuses visites ainsi que pour obtenir les cadeaux... Enfin, élus et agents techniques sont présents lors du Noël des enfants pour assurer le bon déroulement de la journée. L'ensemble des lutins noyellois prennent leur rôle très au sérieux et ils en sont remerciés !



Dépôts de fleurs au Monument aux Morts

Centenaire de l'armistice de la 1^{ère} Guerre Mondiale

Solennité et recueillement à tous âges à l'occasion des cérémonies.

Nombreux ont été les acteurs qui se sont associés pour marquer le centième anniversaire de la fin de la Première Guerre Mondiale. Parents, enfants des écoles et leurs enseignants, associations locales, élus et noyellois se sont retrouvés et recueillis à cette occasion.

L'exposition « 100 ans déjà » présentée en mairie a été réalisée par la section généalogie de la MJC et par les enfants de l'école primaire Pierre Baudel. Un travail exposé, remarqué et salué par M. le Maire et les membres du Conseil Municipal.

Lors de la commémoration, les personnes présentes ont pu déposer une rose au Monument aux Morts après la lecture par les enfants du nom des soldats noyellois morts pendant la Première Guerre ainsi que le chant de la Marseillaise accompagné par l'Harmonie Municipale.

En 2014 déjà le club de généalogie de la MJC avait produit une exposition et un ouvrage « Histoire de Guerre, histoire de Vie » et un autre en 2016 « De Noyelles à Verdun en passant par la Somme » à l'occasion du Centenaire de la bataille de Verdun.

À travers l'exposition « 100 ans déjà » le club de généalogie a retracé le parcours de l'armée d'Orient, présenté les conséquences de la Grande Guerre et la reconstruction de Noyelles et rappelé les conditions de signature de l'armistice le 11 novembre 1918.

Les élèves de l'école primaire ont complété l'exposition par des illustrations pour les plus jeunes, un travail sur les lettres des poilus, sur la vie dans les tranchées avec la reconstitution d'une tranchée, un travail sur les monuments aux morts...



Visite de l'exposition «100 ans déjà»

Les réunions de secteurs, l'occasion de s'exprimer

Découpés pour l'occasion en trois ou quatre secteurs de Résidence, les noyellois ont une occasion de plus de s'exprimer.

L'ensemble de la population est invitée à la maison des associations. Les noyellois ont répondu présents se questionnant sur plusieurs projets engagés en 2018 tels que la fibre, les travaux de la Résidence Faneuille, le plan de sécurité sur la commune, les problèmes de stationnement...

Face aux élus, les noyellois et noyelloises ont pu évoquer les problèmes du quotidien. Les élus ont soit directement répondu aux interrogations, soit noté les requêtes pour une réponse qui a été envoyée par courrier.



Réunion du 6 décembre 2019 - secteurs Clos du Bois 1 & 2

Déploiement de la fibre, où en est-on ?

SFR est l'opérateur qui réalise actuellement le déploiement du réseau de fibre optique sur la commune.



La construction du Nœud de Raccordement Optique (NRO) situé à Grenay et de la boucle de collecte pour alimenter celui-ci a pris du retard suite à la découverte de 750 mètres de câble enterrés route Nationale à Vermelles qui oblige SFR à effectuer 750 mètres de Génie Civil pour raccorder le NRO.

Les travaux au NRO seront terminés en avril 2019. Cette contrainte technique est indépendante de la volonté du prestataire qui utilise les fourreaux de l'opérateur historique pour passer la fibre.

Hélas ce sont des câbles enterrés qui ont été découverts sur cette portion à Vermelles et non des câbles sous fourreaux.

Les premiers logements seront éligibles à la commercialisation fin 2019 et se poursuivront progressivement pour rendre éligibles les 1107 logements et locaux professionnels de Noyelles début 2020.

LA FIBRE OPTIQUE

Avec un débit 10 à 500 fois plus rapide qu'une connexion ADSL doublée d'une qualité bien supérieure, elle sera accessible à l'ensemble des Fournisseurs d'Accès à Internet qui souhaiteront vous apporter des services à très haut débit.



M. le Maire et le Conseil Municipal sur scène

Cérémonie des vœux à la population

Un rendez-vous attendu et apprécié par les noyellois et les personnalités venus en nombre partager et recevoir les vœux de la municipalité.

À la tête de la commune depuis près de 48 ans, Monsieur le Maire a souhaité revenir sur l'évolution des fonctions du premier magistrat d'une commune et sur les moyens dont la commune dispose pour mener à bien ses projets.

« Nous revenons doucement mais sûrement à la diminution des pouvoirs, des possibilités des communes concernant leurs attributions.

Chaque année, des compétences nous sont enlevées... L'impression que j'ai déjà évoquée depuis plus de 10 ans est que la vie des communes est comptée. »

Rappelant la responsabilité des

Maires dans tous les domaines, il a souligné :

« Pour une nouvelle confiance il faudrait trois conditions :

- la libre administration des collectivités,
- l'acceptation du principe « qui décide paie, qui paie décide »,
- l'arrêt de la stigmatisation des élus locaux ».

Monsieur le Maire est ensuite revenu sur les grandes réalisations de l'année écoulée.

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE :

« La Poste qui devait disparaître renaît sous la forme d'un « facteur guichetier » avec maintien du point de retrait. »

« Notons l'arrivée sur le territoire de la commune de la société EcoBois Nord sur le site précédemment occupé par Mullet Combustibles, Avenue de la Paix. 10 à 15 emplois seront pourvus pour juillet 2019. »

LA JEUNESSE :

Chez les tout-petits à la crèche qui fonctionne « à plein ». « L'activité nouvelle « bébé signe » est pratiquée avec quelques parents. »

« Les accueils de loisirs des petites vacances et des grandes vacances organisés à la journée ont connu un franc succès. »

« Avec le groupe de généalogie de la MJC, les enfants de l'école

Pierre Baudel, ont présenté le dernier tryptique sur la guerre 14-18. »

« une partie de l'équipe enseignante de l'école primaire Pierre Baudel a été renouvelée ... Une nouvelle Association de Parents d'élèves « les Parents de Noyelles » a été créée ».

LES TRAVAUX

« Les candélabres de la Résidence du Clos du Bois ont été équipés d'un système de LEDs installé par le SIVOM. »

Monsieur le Maire a rappelé que sur les 23 564€ de frais, 20 967€ de subvention ont été obtenus.

« Dans la Résidence Faneuille, les travaux d'enfouissement de réseaux et de réfection de trottoirs et voiries sont pratiquement achevés. Les candélabres ont également été remplacés. »

Précisant que le coût de ces travaux s'élève à 409 000 € Léon Copin a souligné que 29 264€ de subvention ont été obtenus de la FDE.

« Des travaux dans les bâtiments communaux ont également été réalisés par les services techniques et par des sociétés locales : toiture à la salle des sports et à l'école maternelle, les portes fenêtres de la salle Europa.

Du matériel informatique devenu obsolète a été remplacé.»

Rappelant qu'un carport a été construit dans l'enceinte des services techniques Monsieur le Maire a indiqué que

« Le balayage des rues est désormais effectué par les services techniques qui sont dotés d'une balayeuse avec tracteur. Le coût de l'acquisition est de 37 680€. »

Léon Copin est également revenu sur l'avancée du déploiement de la fibre optique sur la commune. Rappelant que suite à un accord signé entre Orange et SFR la commune dépend désormais de SFR pour le passage des câbles, il a indiqué :

« Il faudra attendre début 2020 pour une utilisation effective de la fibre dans la commune. »

LES MANIFESTATIONS

Monsieur le Maire a rappelé que depuis 1968 l'association MJC, présidée par M^{me} Bocquet, propose des activités variées. L'association a fêté ses 50 ans en 2018.

« Cet été, comme partout en France, les bleus ont fait vibrer une Salle Europa pleine de supporters lors de la retransmission de la finale de la coupe du Monde de football. »

« La kermesse de la bière a fait son retour. L'ensemble des associations ont travaillé en collaboration pour la réussite de cet évènement. »

LES PROJETS POUR 2019

« Les travaux d'aménagements sécuritaires se poursuivront sur la commune. »

« Depuis 1975, nous avançons en fonction d'un programme (1975-2000/2000-2010/2010-2020). Il reste quelques travaux à réaliser pour tenir nos engagements. »

La mise en place des éclairages LEDs se poursuivra, ainsi que les aménagements sécuritaires en y intégrant la Route Départementale après l'accord du



Conseil Départemental.

« Au stade de foot, grâce à la générosité de la commune de Vermelles, de nouveaux abris pour joueurs et arbitres seront mis en place. »

Le premier magistrat a rappelé que le jury du label « villes et villages fleuris » passera cette année dans la commune.

« Bien que ce jury soit, au fil des années, de plus en plus exigeant nous essaierons de faire encore mieux que les années précédentes. »

« Le gros chantier de l'année sera le remplacement de la toiture de la mairie, en effet, le bâtiment datant de 1982, il s'agit encore de la toiture d'origine. »



Discours de M. Traché, 1^{er} adjoint

M.Traché a également présenté ses vœux aux noyellois souhaitant souligner la situation des associations locales.

Comme à l'habitude, c'est un adjoint qui a d'abord pris la parole transmettant les vœux du Conseil Municipal et du personnel communal au premier magistrat de la commune. Monsieur Traché, premier adjoint au Maire en charge des fêtes, des relations avec les associations locales, de la culture et de la communication a souhaité axer son propos sur la vie locale.

« le monde associatif est une des richesses locales. Qu'elles soient sportives, culturelles, sociales ou de loisirs, toutes donnent vie, ...à notre ville.»

Rappelant que les associations locales sont un moyen pour lutter « contre le repli sur soi, l'exclusion et l'isolement », Monsieur Traché a souhaité pousser un cri d'alarme :

« le renouvellement des organes décideurs des associations se fait de plus en plus difficilement.

J'ai pu constater avec regret le manque d'implication des adhérents et le non respect de ceux-ci envers les membres de bureau qui gèrent au mieux ces associations. »

Rappelant que sans association un village meurt, le premier adjoint veut

« ouvrir les yeux aux adhérents de toutes nos structures s'ils veulent donner un peu de leur temps aux autres cela faciliterait le départ de certains. »

M. Traché a conseillé aux noyellois

« de ne pas se limiter à une consommation associative en adhérant et pratiquant tel sport ou telle activité, je vous recommande d'aller au-delà en vous impliquant dans un coup de main, même modeste, à la vie associative. »

La commune en chiffres en 2018

2422 habitants selon l'INSEE

16 naissances

5 mariages

19 décès

3 baptêmes civils

6 PACS (en mairie)

SCOOP !

Nous n'avions pas l'information lors de la cérémonie des vœux !

La commune s'est vue attribuer pour la deuxième fois le **label Ville Active et Sportive** ! Ce sont à nouveau deux lauriers qui nous ont été attribués pour une durée de 3 ans par le Ministère des Sports et le Comité de Labellisation du Conseil National des Villes Actives et Sportives. Cela récompense la politique sportive menée par les élus et le travail réalisé par le Centre Municipal d'Initiation Sportive.

Le Conseil Départemental remet un cor à l'Harmonie

Le Département représenté par Odette Duriez et Frédéric Wallet, conseillers départementaux, a offert un cor à M. Snykerque. L'harmonie Municipale et l'école de musique pourront ainsi découvrir et pratiquer cet instrument de musique dès les prochaines répétitions et en cours à l'école de musique.



Avant de partager le verre de l'amitié, M. le Maire a procédé à la remise des récompenses :

Madame Arlette Brevière a reçu la médaille d'Honneur Départementale et Communale « OR » pour avoir fait parti du Conseil Municipal de 1983 à 2014.

Monsieur Paul LALLEMAND a reçu la médaille d'honneur Départementale et Communale « OR » pour faire partie du Conseil Municipal depuis 1983.



Discours de M. REIMANN au nom de Monsieur POHLERS, Maire de Waldenburg

Monsieur Pohlers s'est excusé de ne pouvoir être présent pour cette cérémonie des vœux aux côtés de son fidèle ami Léon et de l'ensemble du Conseil Municipal et des Noyellois.

Remerciant de nouveau l'ensemble des personnes qui s'investissent pour que les échanges entre nos communes perdurent il a rappelé que le jumelage entre Noyelles-Vermelles et Waldenbug fêtera cette année ses 50 ans. Le Maire Allemand se souvient encore, comme si c'était hier, être venu fêter de façon grandiose les 40 ans de jumelage à Noyelles. Le rendez-vous est donné à Waldenburg avec une quarantaine de Noyellois pour célébrer ce cinquantième anniversaire le 9 juin prochain. Et M. Pohlers est déjà très enthousiaste de célébrer cette fête à Noyelles le 14 juillet.



Des départs en retraite au sein des services administratifs de la mairie

Des visages familiers au service des noyellois depuis de nombreuses années quittent les services municipaux en cette fin d'année avec presque 80 ans de service à elles deux !

Martine Hayart a intégré les services municipaux en janvier 1977. C'est dans l'ancienne mairie située à l'époque à la Poste qu'elle a secondé M^{me} Senis secrétaire de Mairie. En charge de l'accueil et de l'état civil à ses premières heures, elle gérait jusqu'à présent les ressources humaines, la comptabilité et l'urbanisme.

Il y a 42 ans, quand Martine a commencé, Noyelles comptait 1080 habitants.

« Il y avait à l'époque très peu de personnel et nous travaillions avec très peu de matériel. Nous étions dans des locaux exigües, nous déménagions chaises et tables à chaque manifestation. Les documents étaient réalisés avec des machines à ronéotyper. L'achat d'une machine à écrire électrique et d'un photocopieur d'occasion ont été un grand changement. »

Après un mandat au côté de la première équipe municipale menée par Léon Copin, les services municipaux et la commune se sont modernisés : Martine se souvient de l'achat du premier véhicule une vieille 404 bâchée qui avait déjà bien vécu. « Déjà à l'époque il n'y avait pas de dépenses excessives... »

En 1982 les services municipaux ont intégré la nouvelle mairie (les locaux actuels),

« Il a fallu déménager avec nos propres véhicules. La veille de l'inauguration nous installions encore le matériel. Ce fut une impression de luxe et d'espace dans cette nouvelle mairie. »

Puis les services se sont étoffés avec l'augmentation de la population. Et les équipements ont évolué :

« J'ai connu la démolition de l'ancienne salle des fêtes, l'installation du 1^{er} ordinateur, du 1^{er} photocopieur couleurs, les nouveaux lotissements, la construction de la cantine, du complexe sportif, de la crèche... que d'évolution ! ».

Lorsque l'on demande à Martine son ressenti sur les sept

équipes municipales avec lesquelles elle a travaillé :

« Tout s'est toujours bien passé. Il n'y a jamais eu de soucis avec les différentes équipes municipales. »

Et avec les noyellois ? « J'ai vu évoluer les mentalités. Aujourd'hui certains noyellois sont très impatientes. Les gens sont beaucoup plus agressifs et ont une façon de demander les choses qui peut surprendre parfois. Beaucoup de Noyellois ne sont plus originaires de la commune et pensent retrouver les mêmes services que dans les grandes villes. Ils ont toujours plus de besoins et ne mesurent pas la chance qu'ils ont de bénéficier de tous ces services dans notre petite commune. »



Catherine Trier remplace Marie-Pierre Lombart et l

Pour son départ en retraite Martine est un peu nostalgique, mais cède volontiers la place à une nouvelle génération pleine d'énergie !!

« Ma vie de jeune retraitée s'annonce déjà bien organisée, travaux de jardinage, petits enfants à s'occuper... un nouveau monde à explorer et à organiser comme bon me semble ! »

Elle sait déjà que comme tous les retraités elle sera débordée et très occupée d'autant qu'elle n'a pas un tempérament à rester inactive. Elle pense bien profiter de sa famille, continuer les activités sportives et pourquoi pas aussi donner du temps aux autres...

« Bien sûr je rendrai visite à mes anciens collègues ! ».

Marie-Pierre Lombart a intégré les services municipaux le 15 décembre 1981 dans le cadre d'un contrat aidé par l'Etat. Elle a été recrutée pour seconder Martine qui partait en congé maternité.

Elle travaillait depuis mai 1976 à la Caisse Régionale du Crédit Agricole du Loir-et-Cher. Ne pouvant obtenir de mutation pour revenir dans son Pas-de-Calais d'origine elle a démissionné pour intégrer l'ancienne mairie noyelloise dans les locaux de La Poste.

Titulaire par concours du CAP d'agent administratif en 82 Marie-Pierre a été stagiaire et n'a plus quitté les services municipaux pour gérer dans un premier temps l'accueil du public et la bibliothèque municipale qui se trouvait à l'époque dans la mairie.



Martine Hayart est remplacée par Pierre Szawaryn

Avec l'évolution de la population de la commune, les missions de Maire-Pierre ont changé

« Je me suis occupée de l'accueil, de l'Etat-civil, du recensement militaire, des régies de cantine, de location des salles, des logements, du CCAS, des aînés... »

Marie-Pierre précise qu'elle

« a travaillé avec six équipes municipales menées par Léon Copin, en 1983, 1989, 1995, 2001, 2008, 2014. Les rapports avec les élus ont toujours été cordiaux. De même avec les collègues des services. J'ai travaillé 37 ans avec Martine et 30 ans avec Marylise, ce n'est pas rien ! Les secrétaires de mairie (Directrice générale des services aujourd'hui) nous ont beaucoup appris. Travailler avec Mme Senis, Mme Théry et Mme Hannot a toujours été formateur. »

Quand on demande à Marie-Pierre une anecdote, elle se souvient

« En février 82, un gros hiver. J'habitais Libercourt chez mes parents. Il y avait du verglas, j'ai cassé mon

radiateur sur l'autoroute et je suis de ce fait restée chez mon parrain à Noyelles pour pouvoir aller travailler. Je traversais de la Rue des Champs en coupant à travers champs avec de la neige jusqu'aux genoux ! Que de changements depuis les infrastructures, les lotissements, les équipements... ».

Quant aux noyellois, Marie-Pierre indique

« Ils sont toujours plus exigeants et agressifs. On me reproche parfois d'être sèche ou pas très souriante, mais pendant toutes ces années je n'ai fait que défendre M. le Maire et l'action des élus et le travail des services lorsqu'ils sont attaqués. En étant au guichet nous sommes en première ligne pour les gens mécontents. Mais, les noyellois ne se rendent pas compte. Très peu de commune comme la nôtre propose autant de services pour les enfants, les aînés, les associations, les personnes en difficulté... »

« Même si cela fait 36 ans que je souffre du froid dans ces locaux aux plafonds hauts, je me souviens qu'il faisait très très chaud lors de l'inauguration de cette mairie. Nous avons passé de très bons moments. À une époque nous faisons des sorties festives avec les élus, nous nous amusons beaucoup. De retour au bureau, le patron redevient le patron. Nous ne sommes pas indispensables c'est certain, mais sans les agents les services ne seraient pas assurés, nous recherchons parfois plus de reconnaissance... Même si M. le Maire est assez impatient, je garderai essentiellement de bons souvenirs. ».

Et pour la suite Marie-Pierre ?

« Ma tête va toujours se tourner vers la mairie. Je verrai si la voiture du chef y est. Mais des travaux et du bricolage m'attendent à la maison. Marche et vélo sont au programme avec des balades et des séjours à la montagne. Puis, par la suite pourquoi ne pas participer à la vie associative, aider.. mais pas tout de suite. »

L'ensemble de l'équipe municipale et des agents municipaux souhaitent à Martine et Marie-Pierre une très bonne retraite, bien méritée ! Et la bienvenue à Catherine et à Pierre au sein des services municipaux.

Accueils de loisirs, l'occasion de se défouler !

Organisés pendant les vacances scolaires, les accueils de loisirs noyellois permettent aux petits et aux grands de passer de bons moments !

Organisés désormais à la journée avec succès, les accueils de loisirs sont encadrés par des animateurs diplômés qui proposent de nombreuses sorties et activités aux enfants.



Grégory anime le Sports Vacances

Les jeunes pratiquent plusieurs activités sportives et partent à la rencontre d'autres Centres d'Animation Jeunesse à diverses occasions comme pour Halloween pendant les vacances d'automne.



Les écoliers aussi ont reçu la visite du Père-Noël

La distribution de chocolats à l'école maternelle a été assurée par le Père-Noël en personne.

Il est toujours très attendu par les élèves de maternelle. Chaque classe prépare généralement un chant ou une danse à l'attention de l'homme à la barbe blanche qui ne vient jamais les mains vides. Les petits gourmands ont ainsi pu déguster leurs chocolats en présence de M. le Maire et de quelques élus, traditionnelle garde rapprochée du Père-Noël.

L'accueil reçu par le Père-Noël à l'école Pierre Baudel l'a poussé à revenir !

C'est en effet à l'occasion du marché de Noël dans la cour de l'école primaire qu'il a de nouveau été aperçu. Installé confortablement par l'équipe de l'Association des Parents d'Elèves, c'est accompagné de son lutin qu'il a pris la pose pour quelques photos.

Pendant ce temps l'APE a procédé à la vente des brioches et les parents ont pu découvrir les nombreuses réalisations des enfants proposées à la vente.



Noël à l'Orée du Jour

Émerveillement, sourires discrets ou gros chagrins pour les enfants du multi-accueil l'Orée du Jour. La fête de Noël s'est déroulée à la salle Europa en présence des parents rassemblés autour d'un goûter.

Les enfants sont également allés goûter à l'EHPAD avec leurs aînés..



Des élèves sportifs pour la bonne cause !

Les élèves de l'école primaire Pierre Baudel ont chaussé leurs baskets pour ELA et pour le cross !

Pour la 25^{ème} campagne de mobilisation «Mets tes baskets et bats la maladie» plusieurs épreuves sportives originales étaient organisées par les enseignants et par Grégory Cattelain, animateur sportif municipal. Les élèves de l'école primaire Pierre Baudel ont pu courir pour leurs camarades malades qui ne peuvent plus le faire.

Tous ont ensuite partagé un goûter offert par la municipalité.

Des élèves sportifs !

Les élèves de CM2 se sont associés aux collégiens pour le traditionnel cross du collège de Vermelles. L'occasion pour eux de se confronter à leurs aînés dans des lieux qu'ils découvriront prochainement.



L'association ELA

L'année dernière 511 000 élèves s'étaient mobilisés pour ELA !

Depuis sa création en 1994, la campagne « Mets tes baskets et bats la maladie » a permis de collecter la moitié des sommes consacrées par l'Association au développement de la recherche et à l'accompagnement des familles touchées par une leucodystrophie.

Plus d'informations sur www.ela-asso.com

Une présentation de l'oeuvre de Kijno

Les élèves de CE2 et CM2 découvrent l'artiste à travers un conte musical.

La communauté d'Agglomération poursuit son travail de mise en lumière et de valorisation de l'oeuvre de Kijno.

C'est ce que les élèves de CE2 et CM2 de l'école Pierre Baudel ont pu découvrir début décembre lors d'une sortie éducative proposée par la Communauté d'Agglomération.

Les enfants ont pu découvrir le conte musical "le Cavalier de la Paix". Une œuvre originale qui leur a beaucoup plu. Une autre façon de découvrir l'art et d'en parler ensuite en classe. La quête de ce cavalier ? L'amour ? La gloire ? L'argent ? Le pouvoir ? À moins que ce ne soit finalement rien de tout cela...

Conteurs, plasticiens, musiciens, comédiens, peintres et danseurs proposent, dans le cadre des Dimanches de Kijno, des spectacles originaux autour des peintures du plus célèbres des artistes noeuxois.



Le saviez-vous ?

Ladislav Kijno, peintre de renommée internationale, a souhaité rendre hommage à la commune de son enfance par un don de 21 œuvres.

Visite guidée sur RDV au 03 21 54 78 23.
Donation Kijno, 138 bis rue Léon Blum, 62290 Noeux-les-Mines



Rentrée 2019 des tout-petits

Pour la rentrée de septembre 2019, les inscriptions pour les enfants qui entrent à l'école maternelle Pierre Baudel s'effectuent en deux étapes.

Dans un premier temps en mairie du 18 février au 1^{er} mars 2019, uniquement les après-midi de 14h à 18h. Les parents doivent se présenter en mairie munis du livret de famille, du carnet de vaccination de l'enfant et d'un justificatif de domicile afin d'établir le dossier scolaire.

Dans un second temps auprès de M^{me} Deretz, directrice

de l'école maternelle les lundi 4, jeudi 7 et vendredi 8 mars de 8h30 à 9h et de 16h30 à 17h et le mardi 5 mars en continu de 9h à 16h30. Les parents doivent se rendre à l'école munis du dossier d'inscription établi à la mairie.

Pour toute question contactez l'école maternelle au 03 21 65 11 00.

Les consultations de la PMI à Noyelles

Vous avez un enfant en bas âge (moins de 6 ans) ? Saviez-vous que le PMI propose des consultations et des animations à Noyelles-les-Vermelles ?

La PMI (protection maternelle et infantile) exerce des actions préventives nécessaires au maintien de la santé des futurs parents et de l'enfant. Elle peut mobiliser différents acteurs : médecins, infirmières puéricultrices, sages-femmes, psychologues. Les consultations de Protection Maternelle Infantile apportent conseils et soins de prévention aux parents et enfants de moins de 6 ans. Elles ont pour objet la surveillance de la croissance et du développement psychomoteur et affectif de l'enfant de 0 à 6 ans. Il existe deux types de consultations de PMI :

- les consultations en présence de l'infirmière puéricultrice sans rendez-vous : écoute et conseils sur l'éveil, le sommeil, l'allaitement maternel, la diététique, les soins de

puériculture, le développement global de votre enfant.

- les consultations en présence du médecin sur rendez-vous: vaccinations, suivi médical et dépistage précoce.

Les consultations pour les nourrissons ont généralement lieu une fois par mois le mardi de 14h à 16h à la salle des sports.

Les ateliers d'éveils parents-enfants avec la PMI ont lieu une fois par mois le mardi de 9h45 à 11h à la salle des sports.

Retrouvez les dates dans votre agenda mensuel Noyelles&Vous.



Ralentisseur, Clos du Bois



Rue Mutterlotte

Plan de sécurité communal, les aménagements continuent

Les aménagements sécuritaires prévus dans plusieurs rues de la commune se poursuivent en ce début d'année. Les ralentisseurs installés dans la résidence du Clos du Bois permettent de limiter la vitesse des véhicules. Dans la rue Mutterlotte des aménagements au niveau des bordures ont été nécessaires avant la pose de plateaux surélevés.

Les usagers pourront ainsi circuler en toute sécurité.

Au clos du bois l'éclairage LEDs installé par le SIVOM de l'Artois sera modifié, car cela ne correspond pas à la puissance lumineuse demandée.



Nouveaux horaires en mairie

Nouveaux horaires d'accueil du public en mairie : depuis le 2 janvier 2019 les services municipaux vous accueillent en mairie du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.



Nouvelle balayeuse pour les services techniques

Ils arpentent les rues de Noyelles depuis la fin d'année, la balayeuse et son chauffeur ne passent pas inaperçus. Cet engin permet de nettoyer régulièrement les caniveaux de l'ensemble de la commune et ainsi d'éviter la poussée d'herbes spontanées et l'encrassement des caniveaux.

Rencontre avec Léo, adepte du Horse Ball

Ce jeune noyellois de 10 ans pratique une discipline peu commune, à dos de cheval. Il nous explique...



Léo, peux-tu te présenter ?

Je m'appelle Léo Ringot. J'ai 10 ans et je suis en 6^{ème} au collège de Vermelles. Je vis avec mes parents et mon petit frère Hugo au clos du bois. J'ai plusieurs passions : le hip-hop, les jeux vidéos et surtout l'équitation et plus particulièrement le Horse Ball

Quand as-tu commencé l'équitation ?

Un peu avant mes 3 ans à Loos en Gohelle. Je voulais faire du poney et être en contact avec les animaux. Je pratique l'équitation aux écuries des Fleurons à Bully les Mines.

Qu'est-ce que le horse ball ?

Le horse ball est un sport d'équipe. 2 équipes de 6 couples cavalier/cheval maximum se rencontrent, 4 sur le terrain et 2 sur la touche, et un ballon avec des anses pour pouvoir le ramasser au sol. Le but est de ramasser le ballon, de réaliser 3 passes avec 2 coéquipiers et de mettre le ballon dans le panier. À mon niveau, on fait 2 manches de 8 minutes par match. Nous avons 2 matchs par journée de compétition. La compétition régionale nous permet de participer au championnat National à Lamotte Beuvron une fois par an.

Quand et pourquoi as-tu commencé le horse ball ?

J'ai commencé à 6 ans. Je voulais jouer au ballon à poney. Le club de Bully proposait la discipline alors on a fait l'essai et c'est devenu ma passion. J'ai commencé en poussin avec Pirate et Marius comme poney. Ensuite en benjamin avec Angel. Maintenant je suis en minime avec ma ponette Viky. Je fais un entraînement par semaine avec mon équipe et notre coach.

Qu'est-ce qui te fais le plus plaisir dans la

pratique de ce sport ?

J'aime bien être avec mon équipe. C'est mieux d'être à plusieurs. On s'amuse beaucoup, on s'entend très bien. On partage la même passion. Mais ce que j'aime le plus, c'est de faire équipe avec mon poney. On forme un duo. Il faut vraiment bien s'entendre et se faire confiance pour que tout se passe bien sur le terrain.

Comment te sens-tu lors des compétitions ?

Très stressé mais en même temps toujours impatient d'y aller. J'essaye de donner le meilleur de moi-même tout en m'amusant.

Quelles médailles as-tu déjà remporté ?

En 2015, nous avons remporté la médaille de bronze en catégorie poussin et en 2018, nous avons remporté la médaille d'argent en catégorie benjamin.

Quelles sont tes ambitions dans cette discipline ?

Cette année, j'aimerais gagner la médaille d'or avec ma ponette Viky et toute mon équipe. Ensuite, plus tard, pourquoi pas aller en équipe de France.





Belle mobilisation pour le Téléthon

Chaque année la municipalité et les associations locales organisent diverses actions en faveur du Téléthon.

Cette année, Ludivia Bridoux, Corinne Desse, Betty Dubois, Véronique Copin, Marie-Andrée Boulert, Gilles Boulas et les enfants de la garderie périscolaire ont réalisé de magnifiques compositions florales avec des jacinthes ainsi que des bougies. Ces réalisations ont été vendues à la garderie périscolaire et à l'occasion du marché de Noël de la MJC. 212€ euros ont ainsi été récoltés.

L'équipe de bénévoles de la bibliothèque organisait également une vente de livres. Celle-ci a permis d'obtenir 20 euros.

Les associations locales remettent également un chèque de dons au Téléthon. Ainsi l'association EDEN, l'amicale des sapeurs-pompiers, la MJC, les médaillés du travail et les bénéfices de la soirée Kermesse de la bière ont permis de remettre 1055 euros au Téléthon.

Enfin, la tombola réalisée a permis de rassembler 128€. Une peluche a notamment été offerte par M. et Mme Compagnon, patrons du café noyellois « Le Gottran ». Ce sont ainsi 1415€ qui ont été remis cette année au Téléthon. Merci à tous pour votre investissement et vos dons en faveur du Téléthon.



Le traditionnel goûter offert aux aînés

C'est une tradition qu'ils espèrent bien ne pas louper, les aînés sont attendus pour une après-midi gourmande et festive.

Ce rendez-vous est l'occasion de se retrouver dans une ambiance chaleureuse. Aînés de la commune et de l'EHPAD sont reçus en salle Europa pour un goûter spectacle.

Monsieur le Maire et les membres du Conseil Municipal étaient présents pour souhaiter à tous de très belles fêtes de fin d'année. Les aînés souffrants ne pouvant pas se déplacer reçoivent la visite des membres du conseil municipal à domicile qui leur remettent un colis de Noël.

Le spectacle assuré par le groupe folklorique Biélorusse Suzorié proposait danse, musique et chants. Un spectacle rythmé et folklorique qui a beaucoup plu.

Monsieur le Maire était très heureux de saluer les doyens de l'après-midi, Madame Creton Gisèle, 91 ans et Monsieur Beaurain Jacques, 90 ans ainsi que le doyen de l'EHPAD Monsieur Huart, 92 ans.

Rendez-vous est pris pour l'année prochaine !



RETOUR SUR



06/10 Baptême civil de Léo Dufour



06/10 Kermesse de la bière par les associations locales



21/10 Remise des médailles d'honneur du travail à M^{me} Chape et M. Mammarella et repas des Médaillés



28/10 Vide grenier de la MJC



19/10 Repas Halloween au restaurant scolaire



23/11 Soirée théâtre de l'association Variations

RETOUR SUR



01/12 Bourse aux jouets de la MJC



02/12 Marché de Noël de la MJC



02/12 Marché de Noël à Waldengurg en Allemagne avec le Comité de Jumelage



04/12 Cérémonie de la Sainte Barbe



06/12 Repas couscous du club des aînés



09/12 Banquet de l'Amicale des Sapeurs Pompiers

DÉNEIGEMENT

L'arrêté Municipal du 30 janvier 2019 rappelle et dispose que les riverains de la Voie Publique sont tenus de maintenir en état de propreté et de sécurité les trottoirs et caniveaux se trouvant devant leurs immeubles.

Dans les temps de neige et de verglas, les propriétaires ou les locataires, devront, assurer, par leurs propres moyens, la viabilité hivernale de la totalité des voies, cours ou parkings privés (...)

Les riverains sont tenus de racler puis balayer la neige devant leurs maisons, sur les trottoirs jusqu'au caniveau, en dégageant celui-ci autant que possible.

S'il n'existe pas de trottoir, le raclage et le balayage de la voie publique doivent se faire sur un espace de 1,50m de largeur à partir du mur de façade, de la clôture ou de la limite de parcelle.

En cas de verglas, il convient de jeter du sable ou du sel sur la voie publique devant les immeubles (...)

En cas d'accident, le non-respect de ces obligations pourrait engager la responsabilité du riverain (...).

LES DECHETS

Les déchets verts

Les prochaines collectes des déchets verts auront lieu les jeudis 14 février et 14 mars à partir de 4h30

Déchets recyclables et non-recyclables

Nous vous rappelons que la collecte des ordures ménagères (couvercle gris foncé) s'effectue tous les mardis à partir de 4h30. La collecte des déchets recyclables (couvercle jaune) s'effectue le mardi uniquement les semaines paires à partir de 13h30.

Encombrants 2019

Leur ramassage s'effectuera le 21 mars, le 27 juin et le 5 novembre 2019. Nous vous invitons à les déposer la veille au soir.

Ne seront pas collectés :

- Les pneumatiques, les gravats,
- Les tôles fibro-ciment,
- Les déchets spéciaux (peintures, huiles, produits toxiques),
- Les cuves à fioul, les carcasses de voiture
- Les déchets verts.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Vous pouvez désormais vous inscrire après le 31 décembre !

Pour pouvoir voter aux élections européennes du dimanche 26 mai 2019, il faut être inscrit sur les listes électorales. Si ce n'est pas le cas, n'oubliez pas d'effectuer votre inscription.

Cette démarche est désormais possible jusqu'au 31 mars 2019 (et non plus jusqu'au 31 décembre de l'année précédant le scrutin comme cela était le cas auparavant).

Pour vous inscrire, trois solutions :

- en ligne sur le site service-public.fr
- par correspondance en envoyant à la mairie la photocopie de votre pièce d'identité et de votre justificatif de domicile ainsi que le formulaire de demande d'inscription complété (téléchargeable sur service-public.fr). Toutes ces pièces sont obligatoires.
- ou en mairie en présentant une pièce d'identité récente, un justificatif de domicile et le formulaire de demande d'inscription complété.

CLOROM AMÉNAGEMENTS

Créée en octobre 2018 à Noyelles-les-Vermelles, la société Clorom Aménagements protège, aménage et embellit vos extérieurs : pose de clôtures, portails, terrasses, allées, bordures, pavage, pilasse, béton

décoratif...

Romain Evrard, auto-entrepreneur, saura vous conseiller et le devis est gratuit.

Contact : Clorom Aménagements, 403 avenue de la Paix. 07 60 57 63 02 ou sur Facebook Clorom aménagements

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Afin de vous orienter vers des oeuvres et des lectures passionnantes, nos bibliothécaires vous donnent les dernières infos culturelles et leurs coups de cœur. Les livres proposés sont évidemment tous disponibles dans notre bibliothèque municipale.

À l'aube de cette nouvelle année, l'équipe de la bibliothèque vous présente ses meilleurs vœux pour 2019.

Que tous vos souhaits se réalisent !!!!

On en profite pour vous suggérer quelques lectures durant ces mois d'hiver :

Avec son inégalable talent de conteur, Stéphane Bern nous entraîne au cœur des grands mystères de l'Histoire qui ont fait date et continuent de nous fasciner.

Reprenant les intrigues qu'il a développées dans ses émissions sur France 2, il raconte la vie de célèbres personnages à travers des visites des lieux où ils ont vécu, des véritables scènes de reconstitutions, des interviews d'historiens et des extraits de films...

Plongez dans le passé de Charlotte Corday, de Sissi ou de Gilles de Rai, et entrez dans l'Histoire par la grande porte! Avec son talent de conteur, Stéphane Bern nous entraîne au cœur des grands mystères de l'Histoire qui ont fait date et continuent de nous fasciner.



Pour les enfants nous vous proposons une série
« Les carnets de Cerise »

« Il était une fois, quand j'étais petite je me suis fait la promesse, que si un jour, j'avais un journal intime, il commencerait comme ça .

Il était une fois ben moi Cerise !!!!!!!

J'ai onze ans et mon rêve, c'est de devenir romancière.

Mon truc à moi pour raconter des histoires, c'est d'observer les gens, leur imaginer leurs vies, leurs secrets »

Différents exemplaires à découvrir à la bibliothèque.

Pendant les vacances de février la bibliothèque sera ouverte les mercredis de 15h à 18h.

L'équipe de bénévoles de la bibliothèque vous accueille pendant ses horaires d'hiver jusqu'au 1^{er} avril le mercredi de 15h à 18h, les jeudi et vendredi de 15h à 17h et le samedi de 10h à 12h.



MAISON DES ASSOCIATIONS
(1^{er} étage avec ascenseur)

Horaires d'hiver, à partir du 08 Novembre :
Mercredi de 15h à 18h
Jeudi et Vendredi de 15h à 17h
Samedi de 10h à 12h

Facebook : Bibliothèque Noyelles les Vermelles



Infos pratiques

noyelles & vous
Retrouvez l'info pratique
tous les mois.

MAIRIE

Avenue de Paris
62980 Noyelles-les-Vermelles
Tél. : 03 21 61 38 38
Fax. : 03 21 61 38 39
www.noyelleslesvermelles.fr
mairie@noyelleslesvermelles.fr
Horaires d'ouverture au public :
du lundi au vendredi de 9h à 12h00 et
de 14h00 à 18h00

Direction générale

Mme Anne-Sophie HANNOT

Police municipale

M. Jean-Marie DEROLLEZ
Tél. : 03 21 61 38 42

Services Techniques

M. Jean-François BOS
Tél. : 03 21 61 38 40

Multi-accueil "L'Orée du Jour"

Rue des Champs
Tél. : 03 21 26 64 30

Bibliothèque (Hors été)

Maison des Associations (étage)
MERCREDI de 15h à 18h
JEUDI de 15h à 18h (17h en hiver)
VENDREDI de 15h à 18h (17h en hiver)
SAMEDI de 10h à 12h
Facebook :

Bibliothèque Noyelles les Vermelles

Aide à domicile CIASFPA RADAM

426 rue des résistants
62980 Noyelles-les-Vermelles
Tél. : 03 21 61 14 93

EH PAD les Héliantines

Avenue de Paris
62980 Noyelles-les-Vermelles
Tél. : 03 21 66 56 95
Siège : 03 21 64 34 11

Permanence des élus

Léon Copin, Maire
uniquement sur rendez-vous au
03.21.61.38.38

Bruno TRACHÉ

Adjoint à la culture, aux fêtes, aux
relations avec les associations et à la
communication

Mercredi de 16h00 à 18h00

Philippe BOULERT

Adjoint à la sécurité publique, à la
circulation, au cadre de vie, à la vie
quotidienne et au développement
durable

Vendredi de 18h00 à 19h30

Françoise BRENNER

Adjointe aux finances, à l'emploi et aux
relations avec le personnel

Mardi de 18h00 à 19h00

André PRUVOST

Adjoint au sport et aux travaux

Jeudi de 17h00 à 19h00

Marie-France BOCQUET

Adjointe à l'éducation, à
l'enseignement, à la petite enfance et à
la jeunesse

Mercredi de 14h00 à 15h00

Etat civil 2018

Quatrième trimestre

Naissances

GRENIER Hugo 1^{er} octobre
MARECHAL Adam 24 octobre
EVRARD Noémie 18 décembre
HANNEDOUCH Faustine 21 décembre
CAMPAGNE Louka 26 décembre
LEFEBVRE Nolhan 27 décembre

Décès

PLET Madeleine 7 octobre
MERLIN Adeline 19 octobre
MATHON Michel 7 novembre

VARIATIONS VOUS PROPOSE

ABBA LIVES

Conception - Impression : Mairie de Noyelles-les-Vermelles



SAM. 23 FEVRIER - 20H30

DIM. 24 FEVRIER - 16H

SALLE EUROPA NOYELLES-LES-VERMELLES

BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE

RENSEIGNEMENTS AU 06 74 78 67 76



Soirée dansante et Karaoke



SAMEDI 2 MARS 2019 A 19H00

SALLE EUROPA - NOYELLES LES VERMELLES

SOIRÉE ET REPAS 15€ / ADULTE - 8€ / ENFANT

RÉSERVATIONS PENDANT LES COURS

OU AU 06.63.98.92.07

• **SOIRÉE OUVERTE AUX ADHÉRENTS ET EXTÉRIEURS !** •

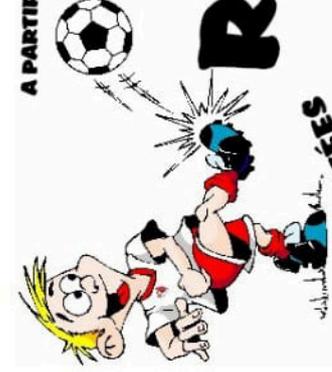


**SAMEDI
9 MARS
2019**

**SALLE EUROPA
NOYELLES-LES VERMELLES**



A PARTIR DE 19 H 00



**Adulte 15 euros
Enfant 8 euros**

**REPAS
DANSANT**

**PLACES LIMITÉES
Tombola**



**RÉSERVATION : ANNE RAMECOURT 06.37.43.26.20
ELODIE THOLLIEZ 06.33.53.00.60**

Date limite de réservation le 28/02/19

COUSSOUS / TARTIFLETTE

**Repas au choix (à la réservation)+dessert
+ 1 boisson offerte**